

DEMANDE D'ADHESION A L'UNME

à retourner à :
UNME
2, rue de la Roquette
75011 PARIS

La demande doit être accompagnée du règlement intérieur, des statuts de l'organisme gestionnaire, de la liste des membres du Conseil d'Administration ainsi que des documents destinés aux étudiants.

L'Union Nationale des Maisons d'Étudiants est une association sans but lucratif créée en 1969 à l'initiative de responsables de Maisons d'Étudiants.

Elle regroupe une centaine d'associations, elles-mêmes sans but lucratif, qui accueillent, hébergent et accompagnent des jeunes français et étrangers qui poursuivent leurs études. Elle a une visée éducative et humaniste, libre de toute appartenance politique et religieuse. Le souhait de l'UNME est de participer à la réalisation de la personne, de rendre solidaires les individus en développant leurs capacités à devenir responsables.

Les établissements adhérents à l'UNME ont pour objectif prioritaire la qualité de l'accueil : ambiance calme, atmosphère familiale propice à la bonne poursuite des études.

Ils ont un projet éducatif : accueillir les jeunes, les écouter, discerner leurs besoins, faire en sorte qu'ils deviennent des citoyens responsables. Ce qui fait leur spécificité, c'est tout ce qu'ils apportent en plus aux jeunes qu'ils hébergent : un accueil personnalisé, un environnement à la fois sécurisant et dynamisant. Ce sont des lieux de transition entre la vie familiale et l'autonomie.

Organisme gestionnaire

Nom :

Adresse :

Nature juridique (Association loi 1901 ou autre) :

La gestion du foyer constitue : - l'activité principale
- une activité accessoire

quelles sont alors ses autres activités (gérer une école par exemple) :

Président : profession ou qualité :

Coordonnées :

Foyer

Nom :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-Mail :

Directeur : Tél. :

Fonctions exercées depuis le :

Nombre de salariés à plein temps : à temps partiel :

Nombre de personnes bénévoles à plein temps : à temps partiel :

Appliquez-vous la Convention Collective Nationale des Maisons d'Etudiants ? oui - non

Nombre de lits :

Pendant l'année universitaire : réservé aux filles / réservé aux garçons / mixte

Age minimum : âge maximum :

Remarques particulières d'admission (réservé aux prépas, après bac, boursiers, etc.) :

.....
.....

L'établissement reste-il ouvert pendant l'été ?

CONFORT

Vous proposez :

Des chambres individuelles, combien : des chambres doubles, combien :

Des studettes (chambre avec sanitaire et/ou douche individuelle), combien :

Des studios (chambre avec sanitaire, douche et kitchenette individuels), combien :

L'établissement est-il conventionné APL ? oui - non

Les étudiants peuvent-ils percevoir l'ALS ? oui - non

